

AVIS SUR LE PROJET DE RENOVATION DE L'AGENCE DE BOURG LES VALENCE

L'agence de Bourg-lès-Valence compte 6 salariés. La dernière rénovation date de janvier 2006 et nous sommes propriétaires des locaux. Cette agence intègre le parcours d'optimisation du temps commercial et nécessite un bureau supplémentaire. L'accueil est avancé d'environ un mètre pour avoir plus de place pour le bureau. L'agence sera repeinte en totalité, et Le sol ne sera que partiellement changé. La porte d'entrée sera changée, car l'ancienne est beaucoup trop lourde. Un châssis vitré remplacera le rideau métallique.

Un nettoyage et une reprise de la façade sont prévus. La CSSCT a demandé une isolation spécifique du plafond pour éviter la déperdition de chaleur. Nous avons également demandé que le problème d'odeurs des sanitaires soit traité. Il a été signalé qu'un impact existait sur la baie vitrée d'un bureau. Le nécessaire sera fait. Des écrans de contrôle seront mis dans les bureaux n'ayant pas un visuel direct sur l'accueil. Nous avons demandé un bras articulé pour chaque écran, la réponse a été sans appel : les demandes seront examinées au cas par cas.

Les travaux sont prévus en avril et mai 2025 pour environ 5 à 6 semaines. Il a été demandé si les travaux pouvaient être repoussés sur mai et juin 2025. Le service travaux a répondu que c'était difficile par rapport aux prestataires. De plus, le bureau supplémentaire est urgent ; c'est pour cela que cette agence est priorisée. La centrale d'alarme sera changée.

Le temps des travaux, les équipes seront basées sur les agences de proximité suivant leur souhait. Nous avons demandé que la ligne téléphonique de l'accueil soit basculée sur le PMM pôle Inflow.

Une communication spécifique sera faite sur les majeurs protégés et la clientèle professionnelle. Une alimentation des GAB sera renforcée dans les agences de Marc Urtin. Une attention particulière doit être faite sur cette agence, car c'est déjà une agence à flux.

Le coût des travaux est estimé à 250 000 euros.

Cette rénovation devrait améliorer les conditions de travail de nos collègues, mais nous déplorons que les sols ne soient pas changés dans la totalité de l'agence, sachant que nous sommes propriétaires des locaux.

A ces motifs, l'avis est favorable.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 15